

Paris, le 1<sup>er</sup> /10/2014



**Lettre REL**

**Objet : Préavis de grève pour le jeudi 16 octobre 2014.**

La convention d'assurance-chômage est entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet abaissant les droits de tous les demandeurs d'emploi : travailleurs précaires, intérimaires, intermittents du spectacle, salariés licenciés pénalisés sur leurs indemnités de départ ou obtenues aux prud'hommes. Une deuxième vague de mesures est intervenue au 1<sup>er</sup> octobre.

Par ailleurs, nous nous inscrivons pleinement dans l'action pour l'amélioration de la protection sociale avec la journée d'actions du 16 octobre à l'appel de la Cgt. Nous défendons la sécurité sociale, propriété de tous les assurés sociaux, alors que s'ouvrira la discussion au Parlement sur son financement et alors que le gouvernement veut encore économiser sur les droits.

Emploi, assurance chômage, protection sociale : nous voulons une autre politique pour les salariés, les privés d'emploi, les auteurs !

C'est pourquoi, la Fédération du Spectacle Cgt dépose un préavis de grève le jeudi 16 octobre de 0H00 à minuit afin de couvrir l'ensemble des salariés.

Denis Gravouil,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' and 'G' followed by a long horizontal stroke.

Secrétaire Général.